

| Emploi et Développement social Canada (EDSC)<br><b>RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (COMSS)</b><br>Mardi 5 juin - 12 h 30 à 15 h 25  |  |
|--|--|
| PRÉSENTS   | ABSENTS  |
| REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR   |  |
| <p><b>Danièle Besner, coprésidente</b><br/>                     Directrice générale, Direction de la gestion du milieu de travail, Direction générale des services des ressources humaines (DGSRH)</p> <p><b>Luc Tremblay</b><br/>                     Directeur général, Direction générale de l'intégrité interne et de la sécurité, Direction générale des services d'intégrité (DGS)</p> <p><b>Cam King</b><br/>                     Directeur, Invalidité du Régime de pensions du Canada, Région de l'Ouest et des Territoires</p> <p><b>Mario Forget</b><br/>                     Directeur, Systèmes de contributions, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIIT)</p> <p><b>David Di Felice</b><br/>                     Directeur, Exécution par réseau, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCEP)</p> <p><b>Stephane Michaud</b><br/>                     Gestionnaire, soutien opérationnel des clients, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDFP)</p> <p><b>Andrea Hawley</b><br/>                     Chef d'équipe, Services aux citoyens et de l'exécution des programmes, région de l'Atlantique</p> | <p><b>Benson Gorber</b><br/>                     Directeur général, Biens immobiliers et services régionaux, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDFP)</p> <p><b>Rhonda Crawford</b><br/>                     Gestionnaire de service, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCEP), région de l'Atlantique</p> |
| <b>Représentants des employés (sélectionnés par : ACEP, SEIC, IPFPC et SEN)</b>  |  |
| <p><b>Karl Lafreniere, coprésident</b><br/>                     Vice-président régional pour l'extérieur du Canada, SEN</p> <p><b>Lyne Cartier</b><br/>                     Agent de services au paiement, Direction générale des services de versement des prestations (DGSVP), région du Québec</p> <p><b>Jamie Weatherbee</b><br/>                     Spécialiste en micro-soutien, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIIT), région de l'Atlantique</p> <p><b>Michael O'Donnell</b><br/>                     Agent de santé et de sécurité au travail, Programme du travail, région de l'Ontario</p> <p><b>Dwight McLeod</b><br/>                     Enquêteur des services d'intégrité, Direction générale des services d'intégrité (DGS) – région de l'Ouest du Canada et des Territoires</p>  | <p><b>Diana Reno</b><br/>                     Évaluatrice médicale, région de l'Ontario</p> <p><b>Crystal Warner</b><br/>                     Vice-président exécutif national, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC)</p>  |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p><b>Eddy Bourque</b><br/>Président national, SEIC</p> <p><b>Shahbaz Mir</b><br/>Conseiller en stratégies opérationnelles, Direction générale de la transformation et de la gestion intégrée des services (DGTGIS), région de la capitale nationale</p> | <p style="text-align: center;"><b>SECRETARIAT DU COMSS</b></p> | <p><b>Penny Lavigne</b><br/>Directrice, Division de la santé, de la sécurité et de la gestion de l'incapacité (DSSGI)</p> <p><b>Jolee Lord</b><br/>Gestionnaire p. i., Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p> <p><b>Rosine Allé</b><br/>Conseillère principale en SST p.i., Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p> | <p style="text-align: center;"><b>INVITÉS ET OBSERVATEURS</b></p> <p><b>INVITÉS</b><br/>Jamie Janzen<br/>Gestionnaire de projet principal p. i., Bureau national de santé et sécurité au travail (BNSST)</p> <p><b>OBSERVATEURS</b><br/>Luc Pomerleau<br/>Agent national en recherche, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC)</p> |
|--|--|--|--|

| POINT  | RESPONSABLE(S)<br>DU POINT À<br>L'ORDRE DU JOUR | DESCRIPTION ET PRODUITS LIVRABLES   | MESURE/DÉCISION   |
|--|---|---|---|
| <p>1. Mot d'ouverture</p>  | <p>Daniele Besner<br/>Karl Lafreniere</p>       | <p>Karl et Daniele ouvre la séance à 12 h 42.<br/>L'invité suivant se joint pour leur point à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jamie Janzen, gestionnaire de projet principal p. i., BNSST, pour discuter du Rapport annuel détaillé des situations comportant des risques 2017.</li> </ul> |   |
| <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p>  | <p>Karl Lafreniere</p>                          | <p>Une question est soulevée au sujet du fait que les rapports semestriels des Comités consultatifs régionaux de santé et de sécurité ne sont pas à l'ordre du jour. La proposition d'un nouveau processus est discutée lors de la table ronde.<br/>Tous les membres approuvent l'ordre du jour.</p>                    | <p><b>DÉCISION :</b><br/>Les membres du COMSS approuvent l'ordre du jour.</p>   |
| <p>3. Approbation des procès-verbaux des réunions du 8 février et du 20 mars</p> | <p>Daniele Besner</p>                           | <p>Les membres approuvent les procès-verbaux des réunions du 8 février et du 20 mars.<br/>On convient que les procès-verbaux des réunions du COMSS n'incluront aucune pièce jointe incorporée dans le document. Les pièces jointes seront envoyées séparément avec les procès-verbaux.</p>                              | <p><b>DÉCISION :</b><br/>Les membres du COMSS approuvent les procès-verbaux.<br/><b>MESURE DE SUIVI :</b><br/>Le secrétaire du COMSS doit envoyer et afficher les procès-verbaux approuvés.</p> |

| POINT   | RESPONSABLE(S)<br>DU POINT À<br>L'ORDRE DU JOUR | DESCRIPTION ET PRODUITS LIVRABLES  | MESURE/DÉCISION  |
|---|---|--|--|
| <p>4. Priorité du COMSS :<br/>Plan d'action de formation recommandé en matière de SST</p> | <p>Jolee Lord</p>                               | <p>Jolee présente le plan d'action recommandé en matière de SST pour promouvoir la formation en SST en tant que priorité clé pour cette année et amener le Ministère à se conformer. Les points saillants de la discussion sont les suivants :</p> <p>La participation accrue à la formation en SST est essentielle pour aider à résoudre d'autres problèmes, notamment la conformité, les inspections, les rapports sur la SST, la prévention des risques, les mesures à prendre en cas d'incident ou d'accident, les politiques et procédures. La formation est fondamentale pour soutenir d'autres actions clés.</p> <p>La sous-ministre adjointe en ressources humaines (SMA RH) a partagé des messages avec les SMA régionaux et le champion en SST pour la région de la capitale nationale (RNC) en ce qui concerne la conformité en matière de SST, y compris l'importance de la formation en SST.</p> <p>Apporter une plus grande visibilité et clarté sur le fait que la gestion est responsable de s'assurer que les employés suivent une formation en SST.</p> <p>Déterminer la cible raisonnable pour l'achèvement de la formation en SST, car le Ministère ne l'a pas déjà fait.</p> <p>L'orientation est un moment crucial dans la carrière d'un employé et constitue une excellente occasion d'inculquer aux employés que leur formation en santé et sécurité est valorisée et constitue une priorité pour la gestion.</p> <p>Comme recommandé par Karl et approuvé par les membres, Lyne est nommée comme personne-ressource pour examiner les activités afin d'aider à atteindre les objectifs.</p> | <p><b>DÉCISION :</b><br/>Lyne Cartier est nommée responsable de l'évaluation des activités pour aider à atteindre les objectifs.</p> <p><b>MESURE DE SUIVI :</b><br/>Le BNSST doit continuer à promouvoir la formation en SST.</p> |
| <p>5. Point sur la santé mentale en milieu de travail</p>                                 | <p>Lyne Cartier</p>                             | <p>Lyne fait le point sur le Réseau Gestionnaires à Gestionnaires en santé mentale d'EDSC et du Programme de soutien par les pairs d'EDSC. Les programmes ont été lancés le 15 mai 2018.</p>   |  |
| <p>6. Rapport annuel détaillé des situations comportant des risques 2017</p>              | <p>Jamie Janzen</p>                             | <p>Le Rapport annuel détaillé des situations comportant des risques 2017, qui est élaboré pour fournir au comité plus de détails sur les incidents de SST signalés par EDSC fut présenté. Les principaux points abordés sont les suivants :</p> <p>Le nombre total d'incidents déclarés a augmenté de 18 % par rapport à 2016 et, par conséquent, les blessures signalées ont augmenté de 16 % par rapport à 2016.</p> <p>Le taux global de blessures (nombre de blessures/nombre d'incidents) demeure</p>   | <p><b>DÉCISION :</b><br/>Les membres du COMSS sont invités à partager leurs questions avec les coprésidents. Le BNSST organisera une réunion afin de discuter des questions avant la</p>   |

| POINT   | RESPONSABLE(S)<br>DU POINT À<br>L'ORDRE DU JOUR | DESCRIPTION ET PRODUITS LIVRABLES   | MESURE/DÉCISION  |
|---|---|---|--|
|   |   | <p>comparable à celui des années précédentes, soit 73,8 %. Il n'y a pas de consensus sur ce qui constitue un taux de blessure « normal », mais un taux élevé de blessures par incident implique que les accidents évités de justesse et les dangers potentiels ne sont pas signalés.</p> <p>Les glissades/trébuchements/chutes, les autres incidents et les impacts comprennent les trois principales catégories d'incidents signalés. L'année 2017 a vu des hausses notables dans les catégories des autres incidents, de l'exposition et de l'ergonomie.</p> <p>Les produits parfumés/parfums étaient la principale cause de toutes les blessures d'autres incidents.</p> <p>L'ergonomie, les glissades/trébuchements/chutes, les impacts et la manutention manuelle des matériaux étaient les principales catégories de blessures invalidantes signalées en 2017.</p> <p>Les impacts, l'ergonomie et les glissades/trébuchements/chutes ont été les principales catégories de toutes les blessures légères signalées en 2017.</p> <p>Les glissades/trébuchements/chutes, les autres incidents et les impacts étaient les principales catégories de blessures non invalidantes signalées en 2017.</p> <p>Les membres du COMSS sont invités à lire le rapport et à partager leurs questions avec les coprésidents. Le BNSST doit organiser une réunion afin de discuter des questions avant la réunion de septembre.</p> | <p>réunion de septembre.</p>   |
| <p>7. Point sur la présence de bactérie Legionella au sein des bâtiments d'EDSC</p> | <p>Stephane Michaud</p>                         | <p>À la suite d'un article de journal publié dans l'Ottawa Citizen du 19 mars 2018, Stéphane fait le point sur le protocole d'essai de SPAC pour ce qui est de la bactérie Legionella.</p> <p>Questions soulevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information sur la bactérie Legionella est-elle communiquée aux employés?                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non. L'information est communiquée aux comités locaux de santé et de sécurité au travail.</li> </ul> </li> <li>• La norme de SPAC pour les essais est-elle affichée?                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui. Le lien sera communiqué aux membres.</li> </ul> </li> <li>• Des suivis sont-ils effectués par EDSC auprès de SPAC à la condition des bâtiments d'EDSC?</li> </ul>  | <p><b>DÉCISION :</b><br/>                     Stéphane Michaud doit fournir de l'information au Secrétaire de SPAC afin de la communiquer aux membres.</p> |

| POINT   | RESPONSABLE(S)<br>DU POINT À<br>L'ORDRE DU JOUR | DESCRIPTION ET PRODUITS LIVRABLES   | MESURE/DÉCISION  |
|---|---|---|--|
| <p>8. Priorités en matière de SST de la Direction des services de ressources humaines 2018-2019</p> | <p>Daniele Besner</p>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui. Le prochain rapport sera envoyé aux membres.</li> <li>• D'après le nombre de bâtiments énumérés dans l'article, combien y a-t-il de bâtiments d'EDSC?                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stéphane vérifiera auprès de SPAC.</li> </ul> </li> </ul> <p>Daniele fait le point sur les trois principales priorités en matière de santé et de sécurité au travail afin de s'assurer que le programme ministériel de SST est adapté et que des initiatives d'amélioration clés sont en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Programme de prévention de la violence en milieu de travail</u></li> <li>Continuer de recentrer le programme ministériel de prévention de la violence sur la résolution interne des problèmes.</li> <li>• <u>Production de rapport sur la SST, suivi et conformité</u></li> <li>Améliorer la surveillance et les rapports sur les principales activités de SST pour combler les lacunes en matière de conformité et recommander des améliorations à apporter.</li> <li>• <u>Programme de prévention des risques</u></li> <li>Améliorer et élargir le programme de prévention des risques en continuant de déterminer et d'évaluer les risques psychologiques.</li> </ul> <p>Questions soulevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les facteurs qui contribuent à la violence en milieu de travail?</li> </ul> <p>Le ministère examine les facteurs de risques psychosociaux par l'entremise de notre Programme de prévention des risques. Deuxièmement, des exercices d'identification et d'évaluation des risques ont été menés pour certains groupes professionnels d'EDSC qui participent aux interactions avec les clients dans le cadre de leurs fonctions de base. De plus, le cadre intégré d'EDSC sur la santé mentale dans le plan d'action en milieu de travail a déterminé le besoin d'évaluer les risques psychosociaux dans nos milieux de travail, comme le Ministère s'efforce d'améliorer la santé mentale dans ceux-ci. Comme nous améliorons le Programme de prévention des risques, nous devrions être en mesure d'identifier les risques pouvant entraîner des incidents de violence en milieu de travail et atténuer ces risques.</p> |  |
| <p>9. Point sur le Comité régional de santé et de</p>   | <p>David Di Felice</p>                          | <p>David souligne que le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises de décembre 2017 à avril 2018 pour parvenir à une compréhension commune de la</p>   | <p><b>DÉCISION :</b><br/>                     Le groupe de travail se réunira de</p> |

| POINT                                  | RESPONSABLE(S)<br>DU POINT À<br>L'ORDRE DU JOUR | DESCRIPTION ET PRODUITS LIVRABLES  | MESURE/DÉCISION   |
|--|---|--|---|
| sécurité                               |   | <p>raison pour laquelle le nom les comités d'orientation régionaux fut changé à comités consultatifs et recommander quelle devrait la structure des comités régionaux.</p> <p>Les quatre griefs du Conseil national mixte qui ont été déposés sur la question furent mis en suspens en attendant le travail du groupe de travail. Etant donné que le SEIC a décidé en avril de réactiver les griefs, le groupe de travail a déterminé qu'il n'y avait plus de raison de se rencontrer. Les membres soulevèrent les questions et les commentaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe de travail a été établi en novembre 2017. Depuis lors, nous avons eu deux réunions du COMSS et tout de même aucun résultat n'a été signalé au COMSS.</li> <li>• Avons-nous des documents qui ont été communiqués au comité, p. ex. rapport, conseil juridique?</li> </ul> <p>Afin de mieux répondre aux questions et commentaires soulevés par les membres, les détails suivants ont été partagés – un rapport incluant une recommandation fut partagé avec le groupe de travail le 1<sup>er</sup> mars. En raison de l'interprétation du Programme du travail reçue le 5 mars, qui ne fut pas présentée ni partagée avec les membres du groupe de travail, certains membres du groupe de travail ont estimé que la recommandation devrait être revue compte tenu de l'interprétation. En conséquence, le secrétariat du COMSS n'a pas partagé le rapport qui devait être présenté à la rencontre du COMSS du 20 mars.</p> <p>Il fut convenu de mettre en suspens les griefs en attendant le travail de ce groupe. Maintenant que les griefs furent réactivés, l'audition devrait procéder et le COMSS devrait attendre le résultat.</p> <p>Il fut recommandé par les membres que</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe de travail se rencontre et est un rapport d'ici la fin de juillet.</li> <li>• Présenter le rapport à la prochaine rencontre du COMSS.</li> </ul> | <p>nouveau et présentera un rapport au COMSS.</p>   |
| 10. Table ronde                        | Tous  | <p>Il fut convenu d'engager les membres à regarder les options sur la façon de partager les rapports semestriels du Comité consultatif régional sur la santé et la sécurité.</p>   | <p><b>MESURE DE SUIVI :</b><br/>                 Le secrétariat du COMSS engagera le COMSS sur les options de présentation du rapport semestriel.</p> |
| 12. Mot de la fin et prochaine réunion | Daniele Besner<br>Karl Lafreniere               | <p>La prochaine réunion aura lieu en septembre. La réunion est ajournée à 15 h 25.</p>   |   |



Karl Lafreniere  
Coprésident représentant les employés

2018-10-02.

Date



Danielle Besner  
Coprésidente représentant l'employeur

2-10-18.

Date

